

Plusieurs projets immobiliers retrouvent des couleurs



Les gabarits de la nouvelle halle du Centre de Loisirs (CL) ont été érigés dernièrement à l'est du complexe actuel. Le futur bâtiment accueillera deux salles de sport modulables, une cafétéria ou encore des dortoirs.

photo pha

Ça bouge à Saignelégier! Au point mort depuis la mi-mars (lire notre édition du 29 avril dernier), différents dossiers immobiliers ont retrouvé leur place tout en haut de la pile des bureaux de l'administration. Trois d'entre eux font l'objet d'une publication dans le dernier «Journal officiel»: la nouvelle halle de gymnastique du Centre de Loisirs, le complexe des Marguerites 2 et le chauffage à distance.

A une encablure du Centre de Loisirs (CL), les gabarits de la nouvelle halle de gymnastique sont sortis de terre en même temps que l'avis de construction. Celui-ci fait état d'une salle comprenant deux surfaces de sport modulables de 12 x 24 mètres, d'une cafétéria et de dortoirs entre autres. Des panneaux solaires garniront les deux pans (est et ouest) de l'infrastructure d'une longueur de 41 mètres, pour 39 m de large et un peu moins de 13 m à son faite. On ajoutera encore l'aire de stationnement qui pourra accueillir 57 voitures.

Alors que le délai du dépôt public court jusqu'au 8 juin, André Willemin est avant tout dans l'attente d'une décision politique. «En janvier, le Gouvernement jurassien a octroyé une subvention de 1,145 million de francs pour le projet. Il appartient désormais au Parlement de confirmer ce message par un arrêté de crédit d'engagement. On attend cela pour lancer les travaux» précise le directeur du CL. Ce dernier indique que cette construction est devisée à 6,1 millions, «avec un solde de financement déjà sous toit». Si tout va bien, les travaux débuteront en juin et les premières locations sont espérées

pour août 2021, une échéance estimée avant le coronavirus! La rangée de feuillus située entre la route et la future construction sera maintenue, tient à préciser André Willemin, alors que la cabane du foot disparaîtra au tout dernier moment.

Marguerites 2

Au nord de Saignelégier, à proximité de l'hôpital, le complexe des Marguerites 2 est lui aussi détaillée dans le *Journal officiel* du 7 mai. Comme indiqué dans notre édition du 29 avril, 12 appartements protégés, 21 logements adaptés, une crèche, une UAPE et 35 places de stationnement sont projetés par la société Megapart SA. Les travaux de viabilisation ont débuté récemment et les premiers locataires pourraient y trouver leurs aises au printemps 2022, selon un calendrier établi ici aussi avant la pandémie.

Chauffage à distance

Situé dans la zone industrielle du chef-lieu, le chauffage à distance franchit une étape avec la publication du permis de construire. Le projet a fait l'objet d'un article détaillé (lire notre édition du 20 février). Pour rappel, Yann Flück et sa société Franches-Montagnes Energie en sont à l'origine. Actionnaire de cette dernière société, Allotherm s'occupera de la fourniture, de l'aménagement des conduites et du raccordement. Le bâtiment projeté abritera quant à lui deux énormes chaudières de 900 et 1600 kilowatts. Parmi les clients intéressés: l'Hôtel CristaL et la Fromagerie de Saignelégier. (pha/rg)

Fin de la session extraordinaire... mais la vie n'a encore rien d'ordinaire

La fin de la session se conjugue avec une étape significative d'assouplissement des mesures de protection contre le coronavirus, à partir de ce lundi 11 mai. Le temps de l'insouciance n'est assurément pas encore au rendez-vous; la prudence s'impose pour la reprise de la vie sociale et des activités économiques.

En mars, l'ensemble des partis politiques a salué les mesures d'urgence prises par le Conseil fédéral. En avril, les partis politiques ont réaffirmé leurs valeurs et différences. En mai, ils affûtent leurs arguments et ne partagent plus une analyse concertée concernant les effets de la crise sanitaire.

A titre exemplatif, je regrette que nous n'ayons pas été en mesure de dégager une solution raisonnable pour la situation extraordinaire des locataires de baux commerciaux. Nombreux sont les commerçants, les petits artisans et les restaurateurs notamment, qui ont besoin d'un dispositif de financement particulier pour faire face à une perte de revenus significative. Ne pas entrer en matière est difficile à comprendre par rapport à d'autres secteurs économiques

pour lesquels nous avons pris des décisions de soutien. Souhaitons que le mois de juin soit plus inspirant et incite les parlementaires fédéraux à prendre en considération cette réalité, sans par ailleurs stigmatiser les propriétaires.

Durant ces trois jours, les majorités ont parlé! J'ai parfois été étonnée du peu de temps consacré à des dossiers fondamentaux! A l'instar des débats cantonaux, l'importance du traitement des dossiers en commissions se confirme. Dans l'ambiance efficace des énormes halles de Bern Expo, retrouver le soleil et repartir avec deux géraniums offerts était si surprenant et... tellement suisse! On verra ce que les saints Mamert, Pancrace et Servais, réserveront à ces deux plantes fédérales. Promis, je m'en occuperai avec bienveillance...

Elisabeth Baume-Schneider



VOUS AVEZ LA PAROLE

Entre larmes et colère

Cessez-le-feu mondial. S'unir pour lutter contre la pandémie du coronavirus. Le monde entier fait face à une même problématique de santé mais pas avec les mêmes moyens pour tous.

Misère, famine, pauvreté, manque de ressources financières et sanitaires, les inégalités demeurent et continuent de frapper les populations les plus démunies et les foyers de conflits.

Dans notre société de confort, certaines choses devront être repensées, revoir les priorités, nos échanges, nos voyages, loisirs, vacances, consommation, rapports aux gens. Il n'y a pas que le fric, l'économie, le profit à tout prix.

Dans ce contexte, une déclaration en faveur d'un cessez-le-feu mondial («la communauté internationale et les Etats impliqués dans le conflit doivent déposer les armes et s'unir pour lutter contre la pandémie»), déclaration qui a reçu le soutien du Conseil fédéral, a été adoptée par le Conseil national, à la satisfaction du secrétaire général de l'ONU.

Mais horreur: 44 élus ont refusé cette résolution, 44 élus n'ont pas jugé

utile de s'associer à cette vision, pour l'humanité, pour le bien de tous, pour l'image même du pays. Mais quelle honte, quelle grosse honte pour ces élus qui devraient d'ailleurs perdre leur titre de représentant du peuple, eux qui devraient plutôt honorer notre Constitution.

Que des mesquins, affairistes, attachés au fric, pour faire la guerre, agissent ainsi, nous savons que ça existe, mais dans le contexte actuel de cette pandémie mondiale, oser ne pas être d'accord avec cette demande de cessez-le-feu mondial, et le dire, quelle décadence de l'être humain! Ceci se passe chez nous.

Dépenser plus de trois millions pour l'organisation de trois jours de séance et en arriver là: quelle tristesse! Nous avons besoin d'élus avec une grande morale, une plus grande éthique. C'est quoi le slogan? «Prenez bien soin de vous.» Mon œil!

Jean-François Milani,
Le Bémont